

OUZOUER-SUR-LOIRE

Trop c'est trop

Les conseillers de la majorité tiennent à s'exprimer



La majorité dit stop et demande la démission du maire

Lundi soir, des conseillers de la majorité, Lydie Colas, Olivier Fortin, Dominique Brialix, Thierry Tamplier, Isabelle Foucher, Cécile Loreau, Romane Hohn, André Pinon et Frédéric Blondel se sont réunis pour une conférence de presse, afin « de remettre les pendules à l'heure » suite à la réunion de médiation du 13 février.

Pour eux : « Ça suffit et il serait bon que le maire qui tient des propos mensongers, arrête de jouer les victimes ».

Ils considèrent que la médiation avec le sénateur Jean-Pierre Sueur s'est relativement bien passée et dire que cela a été un échec « est entièrement faux puisque ils devaient se réunir à nouveau avec le maire le mercredi 22 février à 19 h en mairie ». Hélas, cette dernière aurait décliné l'invitation » affirment-ils. Ils ne veulent en aucun cas être accusés d'être les responsables d'une médiation avortée, et le seul témoin à « cette mascarade » et qui pourrait affirmer le contraire est « le sénateur en personne ».

« Il est clair que nous ne lui faisons plus confiance. C'est ce que nous avons voulu dire à cette réunion. Envoyer un courrier à la population sous forme de lettre de vœux où elle n'a de cesse de proclamer un soi-disant manque de responsabilité de l'équipe municipale, en nous accu-

sant même d'avoir exercé des pressions contre un adjoint pour le forcer à démissionner alors qu'il a pris sa décision seul, c'est inacceptable. Dire qu'elle a annulé une cérémonie de vœux dont elle craignait certaines récupérations politiques au vu de la situation conflictuelle qu'elle a engendrée entre elle et l'ensemble des élus et les Oratoriens ? C'est de l'effabulation. Elle craint simplement d'entendre un peu fort des vérités qui la dérangent ».

Les conseillers souhaitent l'apaisement et allaient à cette réunion de médiation dans ce but.

« C'est pourquoi, nous n'avons cessé de lui demander de changer son attitude, indigne d'un premier magistrat. Ses accusations permanentes, publiques ou non, son mode de gestion des affaires et dossiers importants pour notre village, ne correspondent en rien à une certaine recherche de la sérénité, et ne seront jamais synonymes d'apaisement... »

Il est vrai aussi qu'à cette réunion de médiation les conseillers n'ont pas exclu la possibilité de voter contre le budget 2012, mais en aucun cas selon leur propos ils l'ont affirmé. « M. le sénateur Sueur a demandé à ce que des efforts soient faits par tous, y compris par Mme Joulli. Cette dernière lui a répondu qu'il était hors de question qu'elle fasse plus ou autrement qu'actuellement, jugeant

que sa manière d'agir répondait pleinement à ce qui devrait être fait ». Pour eux « le maire n'a rien écouté des attentes de ses élus, et est dans l'incapacité de remettre en cause son mode de fonctionnement. Pour qu'il y ait médiation possible entre deux parties, des efforts ne doivent-ils pas être faits par tous ? ». Ça suffit... s'en est trop ! »

Aussi la majorité des élus présents à la réunion déclarent (ainsi que Frédéric Bolazoun, absent, mais qui avait donné procuration) devant son refus de changer son attitude, n'avoir d'autres choix que de confirmer, sa désolidarisation d'avec le maire.

Aussi et quoi qu'il se passe au vote du budget 2012, la majorité demande la démission pure et simple d'Estelle Joulli.

« Nous, majorité, avons toujours su prendre nos responsabilités à chaque fois qu'il fallait s'exprimer pour un dossier porteur d'espoir à Ouzouer-sur-Loire, mais à présent, nous saurons aussi prendre nos responsabilités à chaque fois que le maire essaiera de nous imposer sa vision des choses de manière autoritaire et non solidaire. Et la majorité n'a nullement besoin de l'opposition pour émettre ses avis ».

La majorité a aussi des propositions à faire aux oratoriens pour le devenir de leur village. Depuis le printemps 2011, ils réclament une réunion de travail pour fixer un ordre chronologique et de priorité dans la réalisation de dossiers nécessitant des investissements. Pour eux, chaque dossier devra faire l'objet d'une analyse minutieuse afin de mieux prendre en compte les intérêts de tous les oratoriens, et leur réalisation ne pourra intervenir qu'après validation de leur mode de financement, et en fonction des possibilités budgétaires de la commune.

Les Oratoriens devront encore une fois s'interroger sur cette situation qui devient ingérable et se demander s'il ne serait pas plutôt salutaire, pour que cessent ces querelles de clochers, que l'on passe vraiment à autre chose. La réponse, ils l'auront sans doute jeudi 1^{er} mars à la réunion de conseil. Réunion de la dernière chance ?

F. Millot